

Nombre 1

Octobre 1985

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE : QU'EN PENSE LE CANADA?

par Gregory Wirick

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

“Nous nous lançons dans un projet dont l'objet est de changer le cours de l'histoire.” C'est en ces mots que le Président des États-Unis annonçait à la nation, dans une émission télévisée le 23 mars 1983, qu'il allait inviter les scientifiques américains à trouver les moyens de rendre les armes nucléaires “impuissantes et désuètes”. Le discours de la “Guerre des étoiles” - c'est ainsi qu'on baptisa presque tout de suite ces propos audacieux de M. Ronald Reagan - prit bon nombre de ses propres conseillers au dépourvu. Dès lors, une activité fébrile anima Washington, tandis que les technocrates s'efforçaient d'exprimer en termes concrets ce que le Président avait voulu dire exactement.

Le sens du message était clair : la suprématie de la doctrine stratégique classique, c'est-à-dire la théorie de la destruction mutuelle assurée (MAD) ou de la dissuasion fondée sur la menace de représailles, était remise en question. Pour la remplacer, le Président formulait l'hypothèse suivante : “Ne serait-ce pas merveilleux si le monde libre pouvait vivre en paix en sachant que sa sécurité n'est pas liée à la menace de représailles américaines immédiates destinées à dissuader les Soviétiques d'attaquer, et que nous pouvons intercepter et détruire les missiles balistiques stratégiques avant qu'ils touchent notre sol ou celui de nos alliés.”¹

Il y avait cependant un problème : en s'engageant dans un tel plan de défense, les États-Unis ne risquaient-ils pas de violer le Traité sur les missiles antimissiles (ABM) de 1972, pierre d'angle de la doctrine MAD et sans doute le plus important accord sur la limitation des armements que les superpuissances aient conclu depuis le début de l'ère nucléaire? Le Traité empêche les superpuissances de posséder plus de 100 missiles antimissiles, qui doivent tous être regroupés dans une seule base. Voilà qui rend impossible l'installation d'un système de défense à l'échelle du territoire, l'article V du

Traité interdisant aux deux signataires (traduction) “de mettre au point, de mettre à l'essai ou de déployer des systèmes ou des éléments ABM, en mer, dans les airs, dans l'espace ou montés sur des bases terrestres mobiles”. D'un autre côté, il n'empêche pas les deux superpuissances de mener des recherches, ce qu'elles font activement depuis 1972.

Au lendemain de son discours, M. Reagan chargea deux commissions présidentielles d'examiner les dimensions technologiques et politiques de sa proposition. Le Groupe de travail sur la technologie de défense (*Defence Technology Study Team*), présidé par le scientifique James Fletcher, fut baptisé Commission Fletcher; par ailleurs, une autre commission comprenant deux équipes se pencha sur la stratégie de sécurité dans l'avenir (*Future Security Strategy*) et s'intéressa plus particulièrement aux aspects politiques. Après qu'un groupe supérieur mixte eut examiné et intégré les données, il présenta ses conclusions en novembre 1983.² Les deux commissions d'experts rejetèrent l'idée originale du Président, à savoir qu'il était possible de déployer un réseau de défense parfait, et elles affirmèrent plutôt qu'un système limité de défense pourrait réduire sensiblement l'ampleur d'une attaque ennemie et accroître l'incertitude des dirigeants soviétiques, ce qui renforcerait la dissuasion, par conséquent. D'aucuns ont alors soutenu qu'une telle démarche inciterait les Soviétiques à conclure plus diligemment des accords sur la limitation des armements et intensifierait la volonté des Américains de défendre leurs alliés, du fait de la certitude accrue que l'Union soviétique n'oserait attaquer les États-Unis.

C'est ainsi que les recommandations des commissions d'experts débouchèrent sur la Directive n° 119 sur la sécurité nationale, qui donna naissance à l'Initiative de défense stratégique (IDS). La Directive préconisait la mise sur pied d'un programme exclusif pour montrer qu'il était techniquement possible d'améliorer la dissuasion... en mettant davantage l'accent sur les moyens de défense stratégique.³

244-243-443